

L'AUTOCONSOMMATION DE L'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE.

Norbert a présenté un module photovoltaïque de 300 W, 1m X 1.70 m.

Le prix est de 500 € en comptant l'onduleur. En achetant ces modules par 2, le prix descend à 700 - 800 €.

Ce module se branche sur une prise d'habitation (ou directement sur le boîtier de fusibles), l'onduleur est alimenté par le réseau.

L'habitation bénéficie de la production du module et le surplus va dans le réseau. L'acheteur doit déclarer son branchement à ENEDIS (simple démarche en ligne).

Actions proposées :

- rédiger une fiche technique sur ce type de module, avec des conseils d'installation pour un particulier. Ce sera travaillé lors de la prochaine réunion de la commission "prospective".
- lancer une commande groupée de modules (à définir avec la Fruitière à Énergies).
- proposer des formations pour accompagner les personnes à l'installation de ces modules et à leur entretien (nettoyage si besoin)

Il est également possible de s'organiser à l'échelle d'un quartier pour s'échanger l'énergie produite entre différents producteurs et valoriser ainsi localement le surplus de chacun.

Mais cela demande de créer une personne morale.

Rédacteur Dominique Langlois